

20^e ANNÉE

LIÈGE, LE 22 DÉCEMBRE 1888.

N°531

Bureau

Bureau

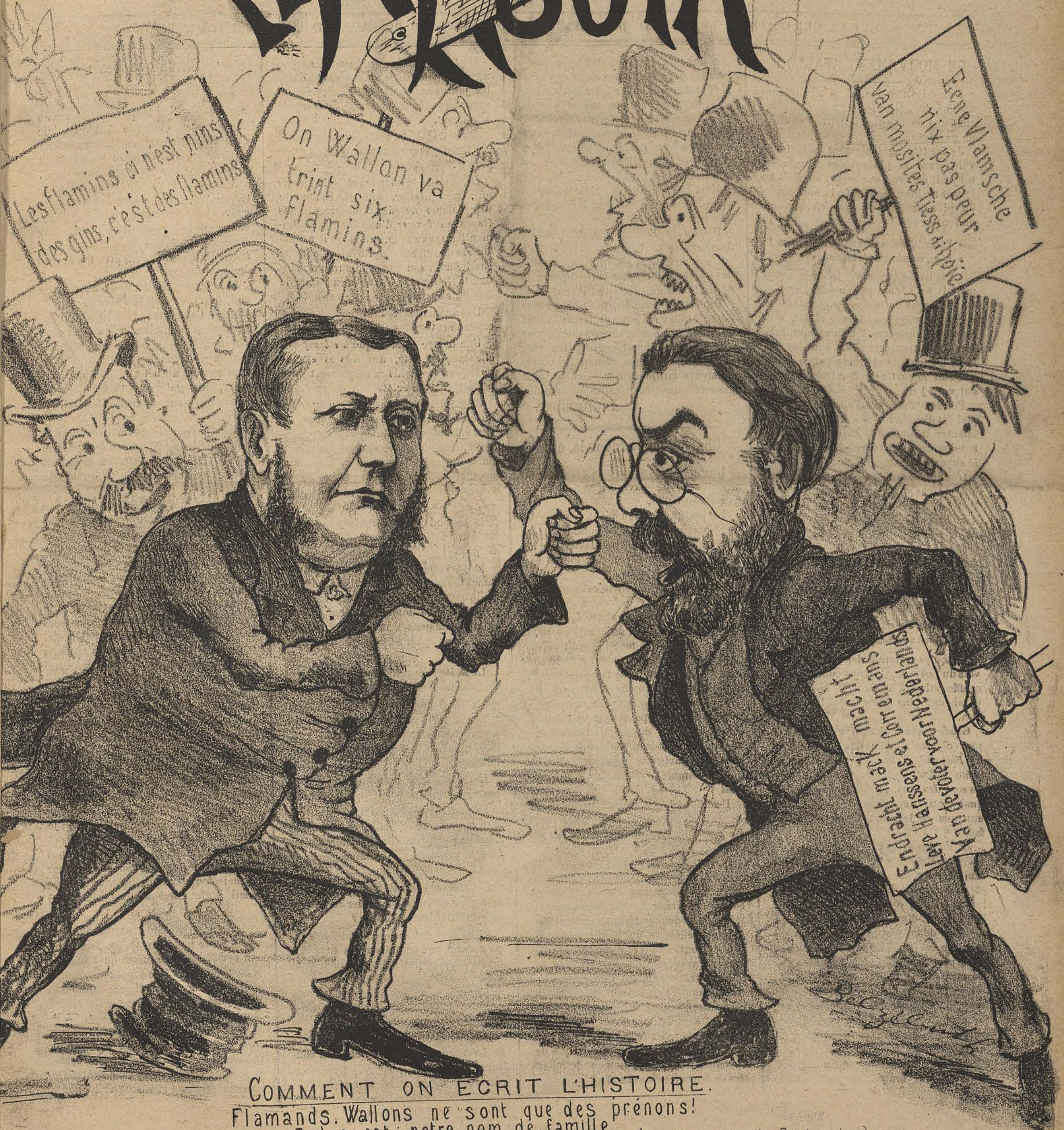
Rue de l'Université 12

Rue de l'Université 12.

10 Centimes le NUMÉRO.

10 Centimes. le NUMÉRO.

LE RASOIR



COMMENT ON ECRIT L'HISTOIRE.

Flamands, Wallons ne sont que des prénoms!

Belge, est notre nom de famille.

(Tais-toi mon cœur!) (Note de la Rédaction)

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
A FORFAIT.
Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12, LIÈGE.

LE MOUVEMENT WALLON.

J'ai eu l'occasion, il y a quelques années, de visiter la caserne d'infanterie d'une de nos plus importantes villes de garnison.

Je fus très agréablement surpris de voir, dans la plupart des chambrées, un petit écriteau sur lequel s'établait en lettres majuscules ce refrain bien connu du plus brillant de nos chansonniers nationaux :

« Flamands, Wallons ne sont que des prénoms !
« Belge, est notre nom de famille ! »

« A la bonne heure, me disais-je à part moi ! Il y a encore du bon dans l'armée. On y cherche au moins à combattre les ridicules préjugés de race et l'on s'efforce ingénieusement de faire comprendre à nos troupiers qu'ils sont les enfants d'une seule et même patrie, quelque soit la partie du territoire où ils ont vu le jour. »

Peu de temps après, j'eus l'inoubliable plaisir d'entendre M. Antoine Clesse chanter lui-même la patriotique chanson dont les deux vers ci-dessus forment le superbe refrain.

L'auditoire enthousiasmé fit à l'auteur une de ces ovations émouvantes que l'on ne décerne que dans les grandes occasions ; tous ceux qui y ont pris part en conserveront certes un éternel souvenir.

Après cette audition mémorable, on pensait malgré soi à notre belle devise nationale « *L'Union fait la force* » et tout le monde fredonnait instinctivement :

« Flamands, Wallons ne sont que des prénoms.
« Belge, est notre nom de famille ! »

Le temps a marché depuis ; les beaux vers du poète montois ont conservé leur souffle puissant d'autrefois, mais ils ne paraissent plus guère hélas ! en situation.

Grâce aux ridicules prétentions et aux provocations réitérées des Coremans et Cie, *Flamand, Wallon*, ont cessé d'être les prénoms des enfants d'une même famille ; ils sont devenus, en quelque sorte, des qualificatifs injurieux que des frères ennemis se jettent mutuellement à la face.

Je ne sais où cela s'arrêtera, mais il est à craindre que, lancés à fond de train comme ils le sont, les Coremans et consorts, si toutefois les Wallons les laissent faire, voudront aller jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la division du pays en deux parties distinctes, à savoir : le sol sacré de la *Flämische-Land* d'une part et la Wallonie batardée d'autre part.

Lorsque cette division fratricide, précurseur inévitable d'une guerre civile permanente, sera devenue un fait accompli, les ministres pussillanimes et les législateurs aveugles, qui auront contribué à l'amener, reconnaîtront peut-être leur faute.

Malheureusement il sera trop tard ; tous les *mea culpa* du monde ne sauraient plus atténuer le mal et les gens sensés se demanderont avec mélancolie si c'était bien la peine de nous séparer, en 1830, du riche et magnifique royaume des Pays-Bas, pour aboutir inévitablement, en fin de compte, à un aussi piteux résultat.

Mais qu'importe à M. Coremans et à ses adeptes ! Ils veulent triompher à tout prix !

Périsse la Belgique plutôt que le flamingantisme !

C'est aux wallons qu'il appartient de s'opposer de toutes leurs forces à la réalisation d'un rêve aussi insensé.

Protestons donc avec la plus grande énergie. Elevons haut et ferme la voix et ne cessons nos ciameurs que le jour où l'on aura compris en haut lieu que, dans un petit pays comme le nôtre, plusieurs millions de wallons ne sont pas en somme une quantité négligeable.

A. RIGOBERT.

Charité bien ordonnée, etc.

L'excursion dans nos parages de Monseigneur (!) de Lavigerie commence à porter ses fruits.

Le prélat algérien vient à peine de regagner sa ville archi-épiscopale et déjà des comités anti-esclavagistes se sont formés dans presque toutes les villes de la Belgique.

Liège naturellement n'est pas restée en arrière.

Un comité mixte, composé de sommités, appartenant aux différents partis, a été constitué ; des meetings ont été organisés ; l'appel traditionnel à notre bon cœur n'a pas tardé à se faire entendre ; bref les porte-monnaies liégeois sont en train de subir une nouvelle saignée.

Loin de moi la pensée de vouloir critiquer le moins du monde l'œuvre humanitaire dont son Eminence Monseigneur de Lavigerie passe, avec assez de raison, comme le promoteur le plus éminent.

Il n'est pas un homme civilisé qui ne condamne énergiquement l'odieux trafic humain en usage dans certaines régions de l'Afrique.

Pas n'est besoin d'être cardinal, ni même archevêque, pour considérer l'esclavage comme une honte sociale et comme un crime de lèse-humanité. Je m'explique donc parfaitement l'enthousiasme généreux qui s'est produit, un peu partout, à la suite de la croisade anti-esclavagiste du prélat d'Alger.

J'éprouve cependant l'impérieux besoin d'engager mes concitoyens, qui ont le sac, à ne pas s'emballer sans réflexion et je les supplie de vouloir bien soulager davantage les malheureux qui pululent à l'entour d'eux, plutôt que de s'occuper trop généreusement de la misère de leurs frères noirs d'Afrique.

Oh ! je sais bien qu'il est excessivement agréable de se voir renseigné dans les journaux comme ayant versé une somme rondelette au profit d'une œuvre à la mode.

Mais il doit être bien plus agréable encore de vivre en paix avec sa conscience.

Or, je me demande si le Monsieur qui, sans hésiter, souscrit par genre une somme de deux ou trois cents francs en faveur d'une institution humanitaire exotique, alors qu'il a l'habitude de refuser impitoyablement une charité d'un sou aux malheureux mendiants indigènes, peut s'endormir le soir sans éprouver quelque remords.

Des anomalies de l'espèce se passent cependant tous les jours sous nos yeux.

Une œuvre quelconque à *esbrouf* est-elle lancée ! Vite, nos aristos et nos bourgeois enrichis s'empressent d'y participer avec éclat.

S'agit-il au contraire de soulager les misères ordinaires des faméliques de leur voisinage ! Ces philanthropes par ostentation tiennent énergiquement leur porte-monnaie fermé et s'entendent mieux que personne à prononcer, dans toutes les règles de l'art, le classique « *Je n'ai rien à donner.* »

Et cependant combien n'y a-t-il pas de misères poignantes à soulager en Belgique !

La *Chronique* racontait l'autre jour la lamentable histoire d'un père de famille qui, manquant de toute ressource, n'ayant rien à donner à ses enfants qui lui demandaient à manger, était allé dérober un pain à l'étalage d'un boulanger.

La société, représentée par trois juges en lunettes, s'est naturellement empressée de l'envoyer en prison.

Les enfants du coupable (!) se débrouilleront comme ils pourront pendant que leur père expie son exécrable forfait (!)

Les tribunaux ne s'inquiètent pas de ces petits détails.

Second exemple aussi concluant : il y a trois semaines à peine, on ramassait dans une commune de la Flandre Orientale, le cadavre d'un homme mort de faim !

Le moment est-il bien choisi après cela pour détourner le denier du pauvre de sa véritable destination ?

Primo mihi, dit l'adage latin. Commençons donc par organiser des souscriptions en faveur des Belges malheureux ; soulageons d'abord les terribles misères que nous avons sous les yeux ; ayons enfin la pudeur d'empêcher nos compatriotes de mourir de faim.

Nous penserons après à Monseigneur de Lavigerie et à ses protégés du continent noir.

RACAGNAC.

Chronique locale.

J'ai été étonné d'apprendre, par le fort compte-rendu de la dernière séance du Conseil communal, que l'intérêt public exigeait impérieusement qu'on continue à attribuer un baignoire complète au commissaire de service au théâtre royal.

A ma grande surprise, toutes les autorités policières, consultées sur cette grave question, ont été unanimes à déclarer que la présence d'un commissaire dans une baignoire était indispensable au maintien de l'ordre et à la sécurité des spectateurs.

Je regrette de ne pouvoir, quant à moi, partager cette manière de voir.

Il est d'abord matériellement impossible à un commissaire enseveli dans une baignoire de voir ce qui se passe dans la plus grande partie de la salle. Tout un côté du balcon, la plupart des loges, les galeries, l'amphithéâtre, échappent complètement à sa surveillance.

Ensuite pourquoi permettre à un seul fonctionnaire de la police d'occuper une loge de 4 ou 5 personnes, au grand détriment de l'exploitation théâtrale déjà si onéreuse.

Je n'ignore pas que Messieurs nos commissaires, encouragés par la tolérance traditionnelle des directeurs de notre première scène, ont depuis longtemps contracté la douce habitude de ne se rendre au théâtre qu'accompagnés des membres de leur famille.

Mais si cette coutume patriarcale prouve la louable intensité de leurs sentiments matrimoniaux et paternels, elle n'a en revanche que des rapports excessivement éloignés avec la sécurité publique et le maintien de l'ordre.

A ce double point de vue, la place qui conviendrait le mieux au commissaire de police de service au théâtre serait un fauteuil vers le centre du balcon, auquel on pourrait même adjoindre un coin réservé à l'amphithéâtre. De cette façon il pourrait alternativement exercer une surveillance efficace sur tous les coins de la salle.

J'ai donc beau me creuser la tête : je ne parviens pas à saisir les graves et mystérieux motifs qui ont décidé nos municipaux à se prononcer en faveur du maintien dans une baignoire de ces fonctionnaires sévères mais justes.

Puisque l'occasion se présente de parler de la police au théâtre, qu'il me soit permis de présenter quelques observations sur la façon assez arbitraire avec laquelle nos policiers semblent prédisposés à faire respecter les règlements.

Ainsi tandis qu'il est impossible à un spectateur du parterre ou de l'amphithéâtre de dire, même à voix basse, deux mots à son voisin, sans s'entendre aussitôt imposer silence par des chuts

retentissants, les abonnés des baignoires et des loges peuvent, tout à leur aise, rire aux éclats et jacasser à haute voix, sans avoir à craindre la plus petite observation des policemen de service.

Mais voici plus fort : il y a dans une baignoire un monsieur d'apparence respectable qui se livre chaque soir, sous l'œil vigilant mais trop tolérant de la police, à des petites blagues dignes à peine d'un titi d'amphithéâtre.

Ce monsieur peut même se permettre d'imiter le cri de certains animaux, sans recevoir la moindre remontrance au sujet de ces manifestations aussi intelligentes que « comme il faut. »

Franchement, il doit y avoir des bornes à tout et si le Monsieur d'apparence respectable en question se voyait un beau soir dresser procès-verbal, il ne l'aurait certes pas volé.

Quoi qu'il en soit, la police a le devoir de faire observer le silence à toutes les catégories de spectateurs et, pas plus au théâtre que partout ailleurs elle ne doit avoir deux poids et deux mesures.

ZUTALORS.

Cabinets particuliers.

Puisque de sa voix d'or qui perce les crânes fous,
La pendule déjà vient de sonner trois heures;
Que l'aiguille amenant les surprises, les leçons,
Assigne aux amoureux l'instant du rendez-vous.

Allons-nous en, Madame, et que votre pelisse,
Où l'hermine du Nord poursuit son rêve blanc,
Dérobe votre épaule aux morsures du vent,
Car du ciel le manteau froid de la neige glisse.

Déjà des jeunes fronts tombe le loup discret
A barbe de satin si longtemps combattue;
Nous, avant que ce bal devienne une cohue,
Fuyons vite vers un célèbre cabaret.

Leste, vous franchirez de votre jambe fine,
L'escalier qu'un tapis sourd fait silencieux;
Le garçon souriant, sage et mystérieux,
Prêtre en tablier blanc dans ce temps où l'on dîne,

Nous précédant un peu dans le bouvier lilas,
Où la cire s'embrase au bronze des tarchères.
Sur la table mettra les fleurs qui nous sont chères,
Et rêvera sans doute à l'ordre du repas.

Comme aux tournois jadis les dames suzeraines,
Vous vous assiez, droite en vos savants atours,
Et le garçon alors, commençant ses discours,
Vous dira d'un air grave: Ostendes ou Marennes?

Il viendra présenter à vos vastes plaisirs
La pourpre des Saumons, les buissons d'écrevisses,
Et la truffe perverse, et les cardons novices,
Et la coiffe amoureuse éveillant les desirs.

Nous aurons des parfums et des fruits exotiques
En leurs berceaux sculptés dans le bois de Santal,
Et le clair tintement des coupes de cristal:
Là, sommeillent au fond les abeilles Attiques.

Caché dans les rideaux de velours nacarat,
Que les crépines d'or alourdissent encore,
Peut-être un Sylphe blond, précurseur de l'Aurore,
Écouter vos chants et les recueillera.

Peut-être bien aussi que des passants moroses,
Saisis par votre voix, soudain s'arrêteront,
Comme si, par un jour d'été, du ciel profond
Il tombait une pluie abondante de roses.

Ce qu'ils n'entendront pas, ces bourgeois abhorrés,
C'est le rire entr'ouvrant votre bouche vermeille,
Ce sont les doux propos chuchotés à l'oreille,
Propos d'amour, madame, auxquels vous sourirez;

Tandis que refermant ses grandes fleurs nacrées,
Dans sa jatte de Chine, un haut camélia.
Languissant et jâmé, jaloux, expirera,
Tût pour avoir vu vos prunelles dorées.

L. G.

De ci, de là.

Tous est rompu mon gendre. — Le correspondant bruxellois de la *Gazette de Liège* affirme que le roi des Belges s'est opposé au « machiavélique (sic) projet de mariage entre notre princesse Clémentine et le petit-fils du Roi Sacrilège (resic) »

« Grâce en soit rendue à Dieu, ajoute le pieux correspondant, l'insuccès est complet et définitif, et la reine de Portugal venue tout exprès pour tenter à Laeken un suprême effort est partie avec la conviction qu'il n'y avait plus à revenir là-dessus. Nos souverains ont montré une fois de plus qu'ils ne voulaient pas violenter les sentiments les plus délicats du peuple belge et froisser les catholiques en attristant le Saint-Père.

Loin de moi la pensée de dénier à Sa Majesté Léopold II le droit de choisir pour gendre qui bon lui semble. Cependant si c'est réellement pour ne pas violenter les sentiments les plus délicats du peuple belge que notre auguste souverain a refusé d'accepter pour beau-fils le prince-héritier d'Italie, franchement là, je le plains bien sincèrement.

Nos infatigables députés. — « Le Parlement devra travailler beaucoup avec le gouvernement, dit le même correspondant, s'il veut remplir dignement sa mission. »

C'est probablement pour cela que nos honorables viennent gracieusement s'octroyer des vacances qui ont pris cours le vendredi 21 décembre pour finir le mardi 15 janvier.

Et l'indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas, fixée par l'article 52 de notre admirable constitution, continue toujours son cours aussi légal qu'intrinsèque!

C'était écrit. — M. Somzé n'a pas de chance, dit la *Flandre libérale*.

« Il voulait avoir un e. Et la cour d'appel le lui a refusé »

« Il veut être baron et il ne le sera pas. « Ce n'est pas que le gouvernement ne soit disposé à lui octroyer le tortil de ses rêves. Mais le roi refuse sa signature. »

Ce cher Léon ! Tenez, vous me croirez si vous voulez, mais j'ai toujours eu le pressentiment qu'il finirait fatalement un jour ou l'autre par faire... brosse.

Pauvre garçon, va!

Les réformes de Pontus. — Un journal militaire, la *Défense nationale*, annonce une importante amélioration stratégique :

« Les officiers d'infanterie, dit-il, verront prochainement changer leur sabre à fourreau de cuir contre un sabre à fourreau d'acier. »

Cela sera peut-être un peu plus coûteux pour MM. les officiers, mais combien cela va relever le prestige de l'armée.

Il n'y a pas à le nier : ce sacré Pontus est décidément un grand guerrier devant l'éternel.

Figaro ci, Figaro là. — Une étonnante nouvelle nous arrive d'Outre-Rhin.

L'empereur Guillaume II qui ne porte, comme on sait, que la moustache, a décidé que tous les serviteurs de la cour devaient se faire raser la barbe.

Blague dans le coin, un homme pareil... cela doit faire un fier raseur.

Mauvaise blague. — A l'occasion de l'inauguration d'un cimetière militaire, un général de division russe a cru devoir prononcer un speech *macabro-héroïque*, dans lequel il s'est écrié « que le plus beau cimetière d'un soldat russe est celui d'un champ de bataille au-delà des frontières. »

Possible, mon général ! Mais ce que vous avez oublié de dire, c'est que les soldats russes, comme tous les mortels des cinq

parties du monde du reste, estiment généralement qu'il vaut encore mieux vivre que de se faire enterrer prématurément dans le plus beau des cimetières.

Eh ! bien alors?

Intéressant en diable. — Les journaux libéraux sérieux m'ont appris cette semaine que le consistoire pour la nomination des cardinaux était remis au mois de mars prochain.

Cette nouvelle est sans doute pleine d'intérêt pour les prélats plus ou moins domestiques qui soupirent après le chapeau de cardinal, mais que veut-on que cela fasse aux lecteurs profanes des feuilles libérales?

Pour moi, je déclare carrément que je m'en fiche comme d'une vieille calotte.

Honni soit qui mal y pense. — Une annonce pieuse, cueillie à la quatrième page de la sainte *Gazette de Liège* :

« Un curé de campagne demande une bonne servante de 35 à 40 ans, avec excellents certificats. Ecrire etc., etc. »

Ce curé me paraît être un homme sage. Il veut une servante qui ne soit ni trop jeune ni trop vieille. Le juste milieu enfin!

Puisse-t-il faire un heureux choix et que Dieu lui soit en aide!

La paille et la poutre. — Le *Tirailleur* n'aime pas les Juifs. Loin s'en faut.

« Qu'on demande donc à Rothschild, écrivait-il l'autre jour, ce qu'il a produit d'utile, inventé, créé, pour justifier la possession de ses nombreux millions qu'il a enlevés à l'épargne nationale ! »

Voilà certes une apostrophe bien tapée ! Que le *Tirailleur* daigne cependant poser la même question aux moines archi-millionnaires qui étouffent d'obésité dans leurs somptueuses abbayes.

Et vous verrez de quel côté viendra la réponse la plus embarrassée.

BRICOLEUR

Faits-divers

Voyages divers. — L'*Excursion* vient d'inaugurer pour les Pyrénées, le Midi de la France, l'Italie, l'Espagne, l'Algérie et la Tunisie, un système de *voyages individuels* des plus avantageux.

Elle se charge de fournir à sa clientèle tous les billets de parcours directs ou circulaires.

Indépendamment du ticket, le voyageur pourra également traiter à prix fixe, soit pour les frais d'hôtels, soit pour tous les frais de séjour, comprenant la nourriture, le logement, les guides-interprètes, les voitures, barques et gondoles, les pourboires et entrées dans les musées, les églises et autres curiosités.

Le voyageur fixera lui-même la durée de son voyage et pourra prolonger celui-ci à son gré.

L'*Excursion* nous annonce en même temps ses prochains voyages collectifs au carnaval de Rome de Nice et de Naples, ainsi que ses grandes excursions en Palestine, en Espagne, en Algérie et Tunisie.

Le programme détaillé de ces voyages sera remis à toute personne qui en fera la demande à M. Ch. Parmentier, Directeur de l'*Excursion*, 109, boulevard Anspach, à Bruxelles.

Théâtre de la Bourse,

Les *Cloches de Corneville* continuent à être représentées avec un énorme succès au théâtre de la Bourse à Bruxelles.

L'interprétation de la ravissante partition de Planquette est d'ailleurs de tous points irréprochable.

La presse bruxelloise a été unanime pour éliciter M^{me} Alice Reine, M^{lle} Fanny, MM. Tony, Hérault, Druart et Lefèvre.

Ajoutons que les chœurs marchent avec un ensemble parfait et que deux ballets nouveaux, réglés à souhait par M^{me} d'Harville, ont été intercalés dans la pièce.

Bref, grand et légitime succès sur toute la ligne.

Le spectacle finissant vers onze heures, les habitants de la province ont toute facilité pour s'en retourner par les trains de nuit.

Théâtre Royal.

La principale attraction du plantureux spectacle de dimanche dernier, consistait dans la première audition d'un nouveau fort ténor, M. Moreau, dans le rôle d'Arnold de *Guillaume Tell*.

M. Moreau a fait preuve d'un incontestable talent.

Doué d'une voix de fort-ténor d'un timbre très agréable, il atteint avec la force et l'aisance désirables les notes élevées, tout en sachant parfaitement chanter en demi-teinte lorsque cela est nécessaire. C'est en un mot un chanteur habile, doublé d'un comédien fort correct.

M. Moreau a été chaleureusement applaudi après le duo du 1^{er} acte, le duo et le trio du 2^e acte, enfin un double rappel lui a été décerné après le « *Suivez-moi.* »

Espérons que M. Moreau, qui, quoiqu'on en ait dit, possède un répertoire de huit grands opéras, nous restera jusqu'à la fin de la campagne.

Les autres interprètes de *Guillaume Tell* n'ont rien laissé à désirer.

Le *Caïd*, qui servait de lever de rideau, a été fort bien enlevé par M^{lles} Grégia et Adam, MM. Lissoty, Mauguère, Max et Schaw.

En somme, excellente représentation dont tout le monde est sorti content.

X.

Théâtre Royal.

Bureau à 5 3/4 h. — Rideau à 6 1/4 h.
DIMANCHE 23 DÉCEMBRE 1888.

Représentation extraordinaire avec le concours de M. MOREAU, fort ténor.

LA JUIVE

Grand-opéra en 5 actes.

On terminera par le

Le Caïd

Opéra-bouffe en 2 actes,

LUNDI 24 DÉCEMBRE 1888

Bur. à 6 1/2 h. — Rideau à 7 h.
Une seule représentation extraordinaire

donnée par M. PAUL CLAEYS, baryton de l'Opéra de Paris, avec le concours de M. EYRAUD, fort ténor.

1^{re} représentation de :

L'AFRICAINNE

Grand-opéra en 5 actes et 6 tableaux,
Par. de Scribe, mus. de Meyerbeer
M. Claeys remplira le rôle de *Nélusko*.

Théâtre du Gymnase.

Bureau à 6 1/4 h. — Rideau à 6 3/4 h.
LA DAME DE MONTSOREAU.

Grand drame en 5 actes et 10 tableaux,
précédé de

L'ÉTANG DE BEAUGÉ

Prologue de Dumas père.

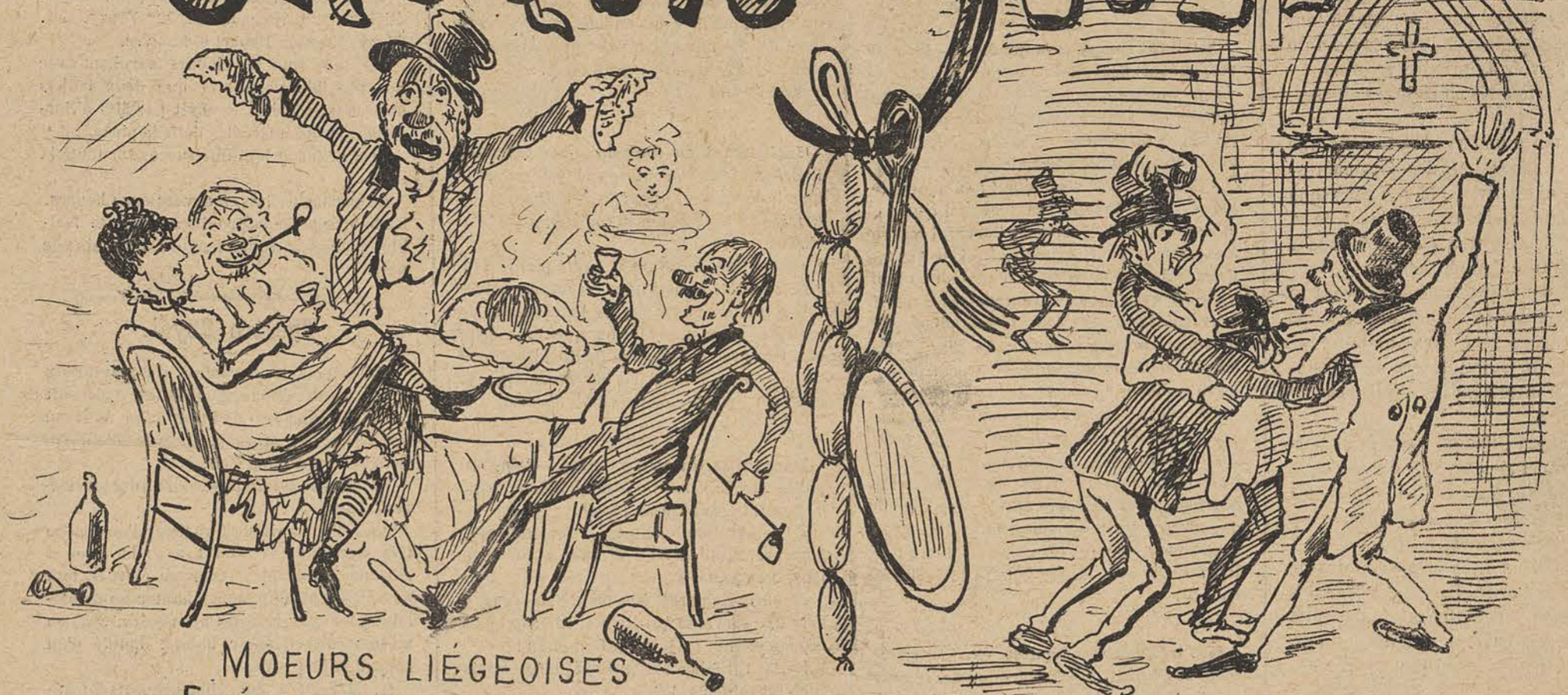
EN VENTE :

Livres d'adresse DE BRUYNE

Rue de l'Harmonie, 11 bis,
et RUE DU CALVAIRE, 57,
LIÈGE

Liège. — Imp. et Lith. de J. Daxhelet.

CROQUIS DE NOËL



MOEURS LIÉGEOISES
ELÉAZAR AUX BOUQUETTES
Partagez-vous cette bouquette par mes mains consacrée

*En route pour la messe de minuit.
 Quelle piété! Quelle onction!*



*«Euphémie, je vous attrape
 circulant à l'heure du matin.»
 — Voyons, mon policier, pas de
 blague, je reviens de la messe
 de minuit.*



*Une manière comme une autre de
 comprendre la messe de minuit.*



*«Comment! il est 8 heures du matin,
 et vous revenez, seulement de la messe
 de minuit!»
 «Mais maman, il y a eu communion après,
 Je la connais, celle-là! la communion
 de deux coeurs! n'est-ce pas!»*



UN MESSIE INATTENDU
*«Minuit, chrétien, c'est l'heure
 solennelle, où l'homme Dieu descendit
 jusqu'à nous!»*



*«Mais pourquoi, d'Andrimont, avez-vous tant
 tardé, pour convoquer à nouveau la
 ligue Wallonne?»
 «Je vais vous dire, moi, voyez-vous, je ne
 fais rien au hasard
 — Il me semble cependant.....»*



JUDICIEUSE RÉFLEXION D'UN DÉPUTÉ.
*«Les mouvements Wallons passent, et les
 députés semi-Wallons, semi-flamands
 restent.»*